



ETRANGER



Union Africaine

Le Ghanéen Batidam dénonce un environnement inique dans sa lettre de démission

Ne pouvant plus supporter cet environnement fait de pratiques inqualifiables, Daniel Batidam, ancien président du Conseil consultatif de lutte ...

PAGE 4

ECONOMIE



Intégration économique

L'accord portant création de l'Afreximbank bientôt acté par le Togo

Réuni la semaine dernière en présence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le conseil des ministres a examiné quatre projets de loi...

PAGE 5

Taekwondo

6 athlètes togolais à la Coupe Alfaga

Six athlètes représenteront le Togo à la deuxième édition de la coupe Alfaga qui se déroulera du 19 au 25 juin prochain au ...

PAGE 10

Transport routier / Visite technique des automobiles

Quand Sotopla applique des prix au-delà des directives de l'Etat

Malgré les mesures prises par le chef de l'Etat et le gouvernement afin d'alléger les charges des visites techniques aux citoyens, il a été constaté que la Société togolaise des plaques (Sotopla) applique des prix au-delà de ceux retenus par les autorités togolaises.

PAGE 2



Contre-mobilisation à l'opération « Togo mort »

Le MFU appelle les femmes togolaises à vaquer librement à leurs occupations ce lundi

Programmée et organisée par la Coalition des 14, la journée Togo mort est prévue pour se tenir aujourd'hui. Si du côté des partis membres de la Coalition et de ses militants, on passe par tous les moyens pour qu'il y ait moins d'activités possibles, les membres du parti au pouvoir pour leur part, ne comptent...

PAGE 3

Edito

Plutôt « Togo actif »...

Après le fiasco de leurs différents appels à manifester ces derniers temps, les leaders de la Coalition des 14 partis appellent à une journée d'inactivité aujourd'hui.

À coups de distributions de tracts, d'interventions sur des médias, etc. Ces responsables de partis peinent à tenir leur monde en haleine avec ce 3ème appel à une « journée Togo mort » depuis le déclenchement de la crise d'Août 2017. Des images de certains leaders en pleine « opération de charme » ...

PAGE 3

Tenue des élections dans les délais légaux

Des voix dissonantes des opposants après la décision de la Cour constitutionnelle

Dans un communiqué en date du mardi 12 juin dernier, Aboudou Assouma, le président de la Cour constitutionnelle du Togo rappelait aux acteurs politiques de notre pays, les différents rendez-vous constitutionnels ...

PAGE 3



	SOMMAIRE	RDC Kabila en passe de faire adopter la loi sur le statut des ex-chefs d'Etat  <p>P 4</p>	Finance Le FMI débloque 20 milliards en appui au Togo  <p>P 5</p>	Littérature africaine Concours pour Les illustrateurs de livre jeunesse  <p>P 9</p>	Mondial de football en 2026 Qui a voté pour qui ?  <p>P 10</p>	16 juin / Journée de l'enfant africain Le travail des enfants toujours un défi de taille pour les gouvernants  <p>P 11</p>
---	-----------------	--	---	--	---	---

Transport routier / Visite technique des automobiles

Quand Sotopla applique des prix au-delà des directives de l'Etat

Malgré les mesures prises par le chef de l'Etat et le gouvernement afin d'alléger les charges des visites techniques aux citoyens, il a été constaté que la Société togolaise des plaques (Sotopla) applique des prix au-delà de ceux retenus par les autorités togolaises.

L'Etat togolais à travers le décret N°2017-082/PR du 22 Juin 2017 a choisi de retoucher aux dispositions relatives au contrôle technique automobile au Togo. Il revient qu'à travers ce décret l'Etat a revu à la baisse la périodicité de la visite technique pour certains engins notamment les

automobiles à usage privé ou administratif. C'est ainsi que conformément à l'article 7 du décret les engins à usage privé ou administratif sont soumis à la visite technique une fois par an et les véhicules neuf attendent 3 ans après leur mise en circulation avant de passer à la visite. L'Etat, apprend-on, a voulu

à travers cette nouvelle disposition conformer le Togo à ce qui se fait dans les pays de l'Uemoa en ce sens que la visite technique est elle même une directive Uemoa pour la sécurité routière. Le décret du chef de l'Etat a été accompagné par un arrêté conjoint N°057 du 06 Décembre 2017 des ministères



Ninsao Gnofam, ministre des Transports

des infrastructures, transports et de l'Economie, fixant à 1500 la visite pour les voitures légères de transport de marchandises, 4000 francs CFA pour les voitures légères à usage privé, 4500 pour les véhicules lourds tracteurs et remorques, 1500 pour les motos taxi puis 2500 pour les motos à usage privé. Il

est souligner que tous ces prix sont fixés tout taxes comprises (TTC). Mais malheureusement, entre les prix fixés par l'Etat et ce que pratique Sotopla, la société concessionnaire, il y a un très grand fossé que rien ne justifie pour le moment. Les prix toujours au-delà des 4 000 CFA.

TM

Cinkassé / Jeûne du Ramadan

Dons pour des fidèles musulmans

Les communautés musulmanes de Cinkassé Togo et de Cinkansé (Burkina-Faso), riveraines au Poste de contrôle Juxtaposé de la Douane de Cinkassé ont bénéficié le 07 juin 2018 de vivres et de non vivres offerts par l'entreprise Scanning Systems dans le cadre du jeûne de Ramadan. Ce geste s'inscrit dans la logique de la politique de bienfaisance, de soutien et de citoyenneté que prône la société Scanning Systems. Le don a permis aux musulmans des deux pays frontaliers du PCJ de bien terminer le jeûne du ramadan. Satisfaits du geste, les bénéficiaires ont à travers leur porte-parole, Moussa Ousmane, exprimé leur gratitude à Scanning Systems pour ce geste qui vient à point nommé afin de leur permettre de terminer le mois de jeûne de ramadan dans la joie.

Anié / Education

Appui au CEG Djintoyi

Le ministre des Enseignements primaire, Tchakpelé Komi Paalamwé a présidé la cérémonie de remise des infrastructures scolaires réalisées dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), le 7 juin 2018 au CEG-Djintoyi dans la commune d'Anié. D'un coût global de 55.000.000F CFA, ces infrastructures vont permettre aux élèves et enseignants de travailler dans de meilleures conditions. Le ministre Tchakpelé a indiqué que le gouvernement, ne ménage aucun effort pour promouvoir la scolarisation des enfants à travers la mise en place d'infrastructures scolaires en vue d'une éducation de qualité pour tous. Il a exhorté les responsables du CEG et de l'association des parents d'élèves à bien prendre soin de ces nouvelles infrastructures scolaires. Le préfet de l'Anié, Ezoula Agoro Balabawi et le directeur dudit CEG, Kemé Akoété ont exprimé aux donateurs pour les efforts en vue d'une éducation de qualité pour tous.

Afagnan

Lutte contre les violences basées sur le genre

La Croix-Rouge Togolaise (CRT) a organisé le 05 juin 2018 à Attitogon avec de l'UNFPA un atelier de formation et de renforcement de capacités des clubs des mères et Papas-champions sur la technique de mobilisation communautaire pour la lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion de la santé de la reproduction. Cette formation s'est située dans la mise en œuvre du projet intitulé « Stratégie intégrée comité d'hommes ». Le but est de mettre en place le collectif des clubs des mères et la plateforme des Papas-champions autour du Centre Médico-Social (CMS) d'Attitogon en vue de contribuer à augmenter le taux de fréquentation des femmes enceintes et allaitantes aux centres de santé. Le projet ambitionne d'amener les maris à accompagner leurs femmes aux consultations prénatales. Le coordonnateur national du projet, El Hadj Aremu Ade Lassissi a exprimé sa gratitude à l'UNFPA pour son appui financier qui a permis la tenue de la rencontre.

Tandjouaré

Le reboisement encouragé

Le projet « Installation d'une ceinture verte autour de la Cuesta de Bombouaka et vulgarisation des bonnes pratiques agricoles à Mandagou », élaboré et exécuté par l'ONG Action réelle sur l'enfant et la femme (AREF) a été lancé le 1er juin 2018 à Mandagou, dans le canton de Goundoga à l'occasion de la journée nationale de l'arbre. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) avec une participation de l'ONG AREF et de la communauté. Sa vision est la reconstitution de la diversité biologique de l'écosystème à travers le reboisement d'une superficie de 70ha le long le flanc de la Cuesta de Bombouaka avec plus de 15000 plants sur deux ans. Il sera question pour le projet d'accroître la production agricole en vulgarisant les bonnes pratiques en vue de permettre aux femmes d'améliorer leur pouvoir économique à travers les Activités génératrice de revenus (AGR).



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG_LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina
 Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari
 Responsable web:
 Carlos Amevor
 Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Freda Sefiamor
 Alexandre Wémima

Edem Dadzie
 Essoyodou Awih
 Responsable administrative:
 Gloria Léma Yaglia
 Service commercial:
 DIRECT AGENCE
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00
 Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print
 Distribution : Togo Express
 Tirage : (2000 exemplaires)

Edito

...dans des marchés ce week-end attristent et montrent des gens peu dignes de conduire politiquement. Même un Chef de file de l'opposition engagé dans l'exercice de distribution de tracts ? Cela est renversant. Et certains témoins de ces scènes parlent d'intimidation maquillée, plutôt que de sensibilisation. Intimider pour démotiver les plus durs qui comptent aller au marché malgré ces appels, tel est le crédo

de ces leaders. cela ne marche plus du tout car les Togolais qui ont subi les contrecoups d'une longue crise politique, marquée entre temps par une grève générale illimitée, mesurent aujourd'hui avec le recul et la raison, le manque à gagner d'une journée d'inactivité pour eux. En politique, il n'existe pas de solutions parfaites, de formules sûres, de remèdes universels. Chaque pays, chaque société, chaque ménage a ses problèmes, ses envies, ses rêves et chacun

atteint des résultats différents, même quand tous appliquent les mêmes solutions, formules ou remèdes. En politique, il existe cependant des façons de faire qui ne peuvent conduire qu'à l'échec d'un pays, d'une société. Simple vérité de La Palice. Si la C14, ou encore l'opposition en général, n'a pas trouvé les bonnes formules depuis le début de ce qu'on appelle très facilement « la lutte démocratique », c'est parce qu'elle est abonnée aux mauvaises pratiques.

Depuis la lutte engagée dans les années 90, nous engageons périodiquement ou sporadiquement et au gré des crises, des négociations, des pourparlers, etc. pour trouver du souffle, un second souffle, le temps de souffler...Inutilement ! On applique des remèdes de cheval, et vite, on revient aux anciennes pratiques. Jamais nous avons été jusqu'au bout des réformes profondes pouvant apaiser longuement les esprits. C'est la triste réalité que

même des opérations Togo mort ne pourraient solutionner. D'où il nous faut inviter notre opposition à s'élever au-delà de telles actions qui ne portent en elles aucun germe de développement ou de construction. Au contraire ! C'est un vers de l'hymne nationale du Togo qui dit ceci : « Togo debout, luttons sans défaillance... ». Soyons sensibles à cette formule de notre hymne, répondons « Togo Actif » à l'opération « Togo mort ».

Dieudonné Korolakina

Contre-mobilisation à l'opération « Togo mort »

Le MFU appelle les femmes togolaises à vaquer librement à leurs occupations ce lundi

Programmée et organisée par la Coalition des 14, la journée Togo mort est prévue pour se tenir aujourd'hui. Si du côté des partis membres de la Coalition et de ses militants, on passe par tous les moyens pour qu'il y ait moins d'activités possibles, les membres du parti au pouvoir pour leur part, ne comptent pas saboter l'économie de leur pays pour des intérêts politiques.



Raymonde Kayi Lawson de Souza

Dans un message rendu public fin semaine dernière, le Mouvement des femmes Unir (MFU), appelle les vaillantes

femmes togolaises à vaquer librement à leurs occupations comme d'habitude. Pour elles, le travail libère l'Homme et permet de bâtir sa nation comme le recommande la devise du Togo « Travail, Liberté, Patrie ». Le MFU appelle les militantes du parti Union pour la République (Unir) à ne pas « céder au chantage » noté dans les propos des leaders de la Coalition et de leurs militants surtout sur les réseaux sociaux.

Togo mort n'est qu'un énième aveu d'échec de la part de ce regroupement. « À Unir, nous disons non à la paresse, à la nonchalance, à l'oisiveté. C'est pour cela que ce lundi 18 juin, nous irons vaquer à nos occupations habituelles. C'est un lundi comme les autres », fait savoir Mme Raymonde Kayi Lawson de Souza, la déléguée nationale du MFU. Conscient du devoir qui leur incombe et de la nécessité de ne plus perdre du temps, afin de rattraper le retard que le pays a connu les années passées à cause de

ces tergiversations, les patriotes iront travailler pour soutenir le processus de développement du Togo. « Pour nous, le Togo est cher, une nation bénie de Dieu. Il n'est pas mort notre cher Togo. Prouvons que le Togo vit et vivra toujours en ouvrant nos magasins ce lundi, en allant au marché, au champ, à la rivière, au service partout où nos pas ont l'habitude de fouler sans crainte ni inquiétude », conseille la leader du mouvement des femmes du parti du président de la République.

Edem Dadzie

Tenue des élections dans les délais légaux

Des voix dissonantes des opposants après la décision de la Cour constitutionnelle

Dans un communiqué en date du mardi 12 juin dernier, Aboudou Assouma, le président de la Cour constitutionnelle du Togo rappelait aux acteurs politiques de notre pays, les différents rendez-vous constitutionnels qui se profilent à l'horizon et auxquels, tout Etat de droit ne devrait s'échapper. Quelques jours après la diffusion de ce communiqué, des acteurs politiques réagissent à la décision de la plus haute instance juridique togolaise.

Tenir les élections dans les délais légaux ! Tel était la volonté du chef de l'Etat Faure Gnassingbé lors de son adresse à la nation le 27 avril dernier en marge de la commémoration du 58ième anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale. Deux mois après cette annonce du président de la République, la Cour constitutionnelle, la garante du respect de la démocratie et de l'Etat de droit interpelle : « le mandat des députés actuels ayant débuté le 20 août 2013, il prend fin le 19

août 2018. Par conséquent, les élections doivent avoir lieu dans la période du 20 juillet au 19 août ». Un rappel à l'ordre qui est interprété de diverses manières par les acteurs de l'opposition togolaise. En fin de semaine dernière, Brigitte Adjamagbo-Johnson, leader de la CDPA et coordinatrice de la coalition des 14 partis de l'opposition togolaise affirmait que « la Cour constitutionnelle vient de faire encore une fois prouver qu'elle n'est pas au service de la République mais d'un homme et de son clan ».

Pour élucider son argumentaire, la secrétaire générale de la CDPA avance que le Togo est en état de crise et en dialogue. Des élections ne peuvent alors se tenir tant, le règlement qui régissait le dialogue politique inter togolais interdit au gouvernement, l'organisation des élections, complète-elle en laissant présager que le spectre du dialogue vaut sur les lois qui gouvernent une République. Dans une sortie médiatique au cours de la semaine dernière, le Docteur François Kambatibe, député de l'Addi



Mme Adjamagbo

Dr Kambatibe

note pour sa part que, « normalement le Togo devrait être en campagne électorale ces jours-ci et se rendre aux urnes dans les deux ou trois semaines à venir ». Une position qui est renchérie par Gerry Taama, le président du Nouvel engagement togolais (Net) pour qui, « la Cour constitutionnelle est

dans son rôle d'alerter les politiciens sur les délais électoraux ». Alors qu'un nouveau siège flambant neuf de l'Assemblée nationale vient d'être inauguré, ces députés qui refoulent les délais légaux nagent ainsi dans un semblant politique.

Awih Essoyodou

RDC

Kabila en passe de faire adopter la loi sur le statut des ex-chefs d'Etat

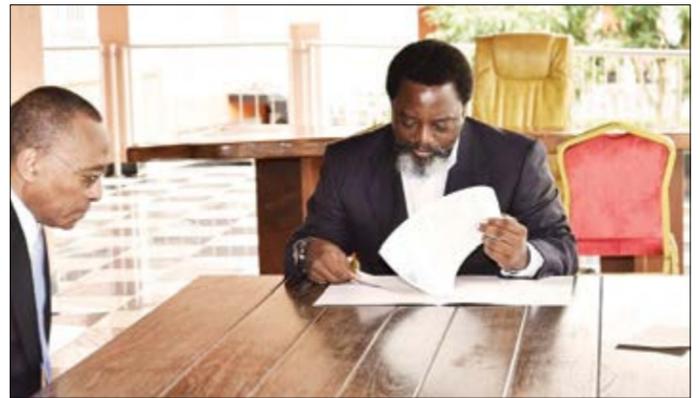
A 6 mois des élections générales en République démocratique du Congo, l'heure est aux mesures devant assurer un « après Kabila » dans la quiétude. Garée depuis plus de 3 ans, la loi portant statut des anciens chefs d'Etat va être l'un des points inscrits à l'ordre du jour d'une prochaine session extraordinaire.

Le projet de loi avait été introduit au Sénat sur initiative du sénateur Modeste Mutinga, ancien rapporteur de la seconde Chambre du Parlement congolais, qui a démissionné de ce poste à la suite du divorce de sa plateforme politique, le G7 (Groupe de 7 partis politiques, aujourd'hui membre du Rassemblement de l'Opposition), d'avec la

Majorité présidentielle. Globalement, le texte de loi prévoit pour les anciens présidents de la République élus, toute protection tant physique que matériel, ainsi que de leurs patrimoines ; et l'octroi d'une villa de résidence. Et en cas de décès, leurs veuves et leurs enfants mineurs continueront à percevoir leurs avantages financiers. Il s'agissait pour l'initiateur

d'un tel projet de rassurer les dirigeants du pays pour leurs lendemains. Objectif : éviter la tentation de se maintenir au pouvoir à la fin de leurs mandats constitutionnels.

Aujourd'hui qu'aucune disposition, aucun artifice n'est possible pour Kabila de se maintenir au pouvoir après décembre 2018, la proposition de loi, entre-temps modifiée et enrichie, est inscrite à l'ordre du jour. Doit-on donc y voir la volonté du président Kabila de quitter réellement la scène politique après décembre 2018 ? Pour ceux qui voyaient



Kabila examinant un document

une machination en la nomination, courant mai 2018 dernier, de 3 magistrats proches du président Kabila au sein de la Cour constitutionnelle du pays, l'adoption prochaine

de ce décret portant statut des ex-chefs d'Etat serait un signal fort que le président Kabila entrevoit malgré tout une vie après la présidence, loin de la politique.

Alexandre Wémima

Zimbabwe

22 candidats pour défier Mnangagwa le 30 juillet prochain

Premières élections de l'après Mugabe. 23 candidats en lice pour un scrutin où sont attendus plus de 5 millions d'électeurs. Un signe que les roues de la démocratie zimbabwéenne ont été réhabilitées par le nouveau régime Mnangagwa. Une élection test pour certains analystes, qui se déroulera en présence des observateurs internationaux, une première depuis l'ère du vieux Mugabe.

Jamais le pays n'avait eu autant de candidats à la présidence sous le régime de Robert Mugabe. Signe que l'espace politique s'ouvre, estiment les analystes politiques, et que la démocratie est en train d'avancer.

Autre signe encourageant, la Commission électorale a finalisé la liste des électeurs qu'elle rendra disponible à

tous les candidats, qui vont désormais pouvoir s'atteler à en vérifier le contenu. Une première dans le pays où l'ancien régime était accusé de manipuler les listes électorales et faire voter les morts.

Pour la première fois en 10 ans, l'Union européenne enverra des observateurs. Ils ont été invités par le président Mnangagwa, qui



Un électeur dans un bureau de vote

souhaite lancer un signal : le pays est en train de changer...

Selon les observateurs internationaux qui suivront le scrutin, le climat pré-électoral s'est nettement amélioré, même s'il subsiste

des problèmes. Notamment le sous-enrôlement des électeurs dans des villes comme Harare et Bulawayo, bastion de l'opposition. Mais le simple fait d'avoir été invité à suivre ses élections, ajoutent-ils, est déjà signe

d'ouverture comparé au précédent régime.

L'actuel président Mnangagwa, leader de la Zanu-PF va devoir composer avec une faction restée fidèle à Robert Mugabe et qui pourrait lui mettre des bâtons dans les roues. Face à lui, il aura Nelson Chamisa, président du principal parti d'opposition, le Mouvement pour le changement démocratique, qui est fortement affaibli depuis le décès de son leader historique Morgan Tsvangirai, il y a quelques mois.

T.M.

UA

Le Ghanéen Batidam dénonce un environnement inique dans sa lettre de démission

Ne pouvant plus supporter cet environnement fait de pratiques inqualifiables, Daniel Batidam, ancien président du Conseil consultatif de lutte contre la corruption rend son tablier à travers une lettre datée du 8 juin 2018.

« Trop c'est trop », écrit Daniel Batidam, dénonçant la mauvaise gouvernance, des abus de pouvoir à des fins de profits personnels, ainsi que le manque de probité et de transparence au sein du secrétariat du Conseil consultatif de lutte contre la corruption et au sein de plusieurs départements de la Commission africaine elle-même. « Je dénonce la mauvaise gestion dans les affaires de l'Union

africaine en général, mais spécifiquement au secrétariat du Conseil consultatif de la lutte contre la corruption, et aussi dans certains départements à Addis Abeba », peut-on lire dans sa lettre de démission. A plusieurs reprises, l'ancien président du Conseil de lutte contre la corruption de 2015 à 2017 a écrit pour dénoncer de telles pratiques, mais ces rappels sont restés sans échos. Sa démission a été



Daniel Batidam

acceptée dans une lettre datée du 14 juin, signée par

Kwesi Quartey, le bras-droit de Moussa Faki. En cette

année de lutte contre la mauvaise gouvernance en Afrique, Daniel Batidam dit souhaiter bonne chance à Bégoto Miarom, le président du Conseil de lutte contre la corruption, et lui demande d'oeuvrer « pour notre chère Afrique ».

Ancien secrétaire exécutif de l'initiative d'intégrité du Ghana, Daniel Batidam avait été élu président de ce Conseil en 2015 en battant le président sortant, le Dr. Jean-Baptiste Elias du Bénin. Il sera succédé par le Tchadien Bégoto Miarom, et deviendra membre du Conseil pour un mandat qui devrait prendre fin en 2019.

T.M.

Finance

Le FMI débloque 20 milliards en appui au Togo

L'Etat togolais a bénéficié, au terme de la réunion du Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) tenue vendredi 15 juin dernier, d'un appui financier de 35.5 millions de Dollar soit 20 milliards CFA entrant dans le cadre de l'exécution des Facilités élargies de Crédit (FEC) négocié avec l'Etat togolais. Selon un inventaire des indicateurs macroéconomiques présentés par le Conseil, l'économie togolaise progressera sur les cinq prochaines années avec l'élaboration du Plan national de développement (PND).



Siège du FMI à Washington DC

Avec le décaissement du Fonds monétaire international, le gouvernement togolais pourra mettre en œuvre, des politiques économiques en vue de renforcer la stabilité fiscale et financière du Togo tout en œuvrant également en faveur de la lutte contre la pauvreté à travers une croissance économique plus inclusive. Pour le FMI, les différentes politiques économiques conduites par le gouvernement ont été globalement convenables

et entrent dans le cadre des accords entre les deux parties en dépit des tensions politiques enregistrées depuis plusieurs mois.

En décaissant cet appui financier de 35.5 millions de Dollar soit autour de 20 milliards de francs CFA, le Fonds monétaire international porte le total de ses appuis financiers à l'Etat à plus de 60 milliards de francs CFA depuis fin 2016. La première subvention de l'institution financière internationale remonte au mois de mai 2017.

En sollicitant l'appui du Fonds monétaire international, le gouvernement compte réformer la gestion de ses finances en prônant davantage de transparence. Les Facilités élargies de crédit visent à réduire significativement le déficit fiscal du Togo. Ce programme devrait permettre à l'Etat d'apurer sa dette intérieure et extérieure sur le long terme. Ces réformes passent par le renforcement de l'investissement dans les infrastructures, la promotion de l'investissement privé

sans oublier le dénouement de la situation financière des banques publiques du Togo. Le Conseil d'administration du FMI reste néanmoins optimiste quant à la volonté des pouvoirs publics de conduire les réformes qu'elle a recommandées. Selon Mitsuhiro Furusawa, le directeur général adjoint du Fonds monétaire international et président du Conseil d'administration de l'institution, « le Togo, en dépit d'un environnement politico-économique tendu, a enregistré des performances satisfaisantes dans le cadre du programme des facilités élargies de crédit. Avec la baisse du taux d'imposition des entreprises, le climat des affaires s'est considérablement amélioré et la dette s'est améliorée dans le même temps ». Pour ce dernier, en fort engagement du gouvernement à appliquer les réformes dans la gestion des finances publiques pourra préserver la stabilité macroéconomique, améliorer la protection sociale tout en gardant la soutenabilité de l'Etat sur le long terme.

« Il s'avère important que la politique fiscale réduise la dette publique et préserve une fiscalité durable » a-t-il poursuivi en insistant sur le fait le gouvernement « doit poursuivre les finances pour lutter contre la pauvreté, prévenir les éventuels arriérés de paiement et contracter les dépenses publiques dans la mesure où la réduction de la dette est la clé de la stabilité macroéconomique ». Dans son allocution, M. Mitsuhiro Furusawa n'a pas occulté l'élaboration par le Togo, d'un Plan national pour le Développement ainsi que son admission au programme Compact du Millenium challenge Account qu'il qualifie de « perfection louable ».

Indicateurs financiers au vert entre 2018 et 2023

Au terme de sa réunion en fin de semaine dernière, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a présenté un tableau qui retrace les principaux indicateurs macroéconomiques du Togo depuis 2015 et fait des projections de croissance sur les cinq années à venir. Le document montre une progression de l'économie togolaise de 2018 à 2021. De 4.7% cette année, le taux de croissance de l'économie togolaise devrait se situer à 5.4% en 2021, 2022 et 2023.

Awih Essoyodou

Intégration économique en Afrique

L'accord portant création de l'Afreximbank bientôt acté par le Togo

Réuni la semaine dernière en présence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le conseil des ministres a examiné quatre projets de loi, adopté un décret et écouté deux communications. Le quatrième projet de loi adopté par le conseil des ministres est relatif à la création d'une grande banque d'importation et d'exportation à laquelle l'Etat togolais adhère désormais.

Le projet de loi adopté mercredi par le Conseil des ministres autorise le Togo à adhérer à l'accord portant création de la banque africaine d'import-export (Afreximbank). Le projet de création de la banque est né de l'ambition des différents pays africains de faire face aux facteurs qui entravent le commerce extérieur africain, notamment la détérioration des termes de l'échange, la baisse des prix des exportations, l'alourdissement de la dette extérieure des pays ainsi que l'inadéquation des moyens de financement. L'accord qui porte création de la banque africaine

d'import-export a été signé le 08 mai 1993 à Abidjan en Côte d'Ivoire par les pays africains. A sa mise en œuvre, cette banque africaine d'importation et d'exportation aura principalement pour objectif de promouvoir et de développer les échanges commerciaux entre les pays africains d'une part, et entre pays africains et le reste du monde d'autre part.

Avec la baisse du cours des matières premières depuis quelques années, les pays africains ont enregistré des pertes significatives leurs ressources d'exportation. Ces différents facteurs en l'occurrence la baisse des exportations africaines, ont

ainsi impacté les économies des Etats africains. Selon le communiqué ayant sanctionné le Conseil des ministres, « le meilleur moyen d'atteindre l'objectif de promotion et d'expansion des échanges commerciaux intra et extra-africains est de créer une institution internationale de financement des échanges ». Une institution qui se portera garante du financement des grands projets d'intégration économique des différents pays du continent africain. La création d'Afreximbank, une institution multilatérale, vise à faciliter, financer et développer les échanges commerciaux entre les pays africains eux-mêmes et



Sani Yaya, minist de l'Économie et des Finances

leur intégration au sein du commerce international. Pour le gouvernement togolais, l'adhésion à cet accord devrait permettre à notre pays de participer à l'actionnariat de l'institution panafricaine tout en bénéficiant de ses prestations financières en matière de l'intégration économique. Le commerce interafricain reste encore

faible de nos jours. Les différentes barrières internationales ainsi que la hausse des droits de douanes ralentissent les échanges entre les pays de l'Afrique. Si les échanges restent effectifs d'une sous-région à une autre, il en demeure moins pour le continent pris dans son ensemble.

A.E.

Programme YALI 2018

Dix Togolais sélectionnés

Dix jeunes togolais, cinq femmes et cinq hommes prendront part, à partir de la semaine prochaine et ce, pour six semaines, aux Etats Unis d'Amérique (USA) au programme Initiative des jeunes leaders africains (YALI). C'est une initiative du gouvernement américain qui, depuis 2014, offre des opportunités de formations aux jeunes africains. Avant leur départ, les dix ambassadeurs du Togo ont eu une rencontre d'échanges à Lomé avec la directrice de cabinet de la présidence et ministre en charge de la Jeunesse, Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Dans ce dossier, découvrons ce que c'est que le YALI, son objectif et ses opportunités pour les jeunes togolais et africains.

YALI 2018

Soutien du Togo aux 10 ambassadeurs



Les dix Togolais pour le YALI 2018

La ministre Victoire Tomégah-Dogbé, en sa qualité de directrice de cabinet du chef de l'Etat, a reçu le vendredi dernier à la présidence, les dix boursiers togolais sélectionnés pour l'édition 2018 du programme Mandela Washington Fellowship (MWF), programme de YALI.

Etaient aussi présents, Patrick Tevi-Bénissan, secrétaire général de la présidence de la République togolaise, Sandra Johnson, responsable de la Cellule Climat des affaires, Kanka-Malik Natchaba, conseiller du président Faure Gnassingbé, ainsi que l'ex-ambassadeur du Togo aux Nations unies, Kodjo Menan.

Cette rencontre a permis à ces jeunes lauréats de se faire connaître des autorités, de

recevoir d'elles des conseils avisés et de partager leurs préoccupations et visions.

L'équipe présidentielle menée par Victoire Tomégah-Dogbé, a rassuré du soutien indéfectible du gouvernement en faveur de l'entrepreneuriat et du leadership des jeunes.

Cette rencontre a été également l'occasion pour la ministre du Développement à la base, d'exhorter les dix ambassadeurs à plus d'engagements afin de « tirer le maximum d'avantages de cette belle opportunité » qui leur est offerte. Par ailleurs, les lauréats ont remercié la démarche du gouvernement tout en promettant d'apporter leurs contributions au développement du Togo, à l'issue de cette formation.

Activés en vue

Plusieurs universités prestigieuses américaines accueilleront, dès la semaine prochaine, 700 jeunes africains pour leur offrir, durant six semaines, des formations sur le leadership, l'entrepreneuriat et le civisme. Au terme de ce programme, qui leur permettra de renforcer leurs capacités et de se perfectionner, la ministre Dogbé a exhorté les dix jeunes à saisir cette aubaine que leur offre l'Etat américain pour accroître leurs connaissances. Lesquelles leur permettront de progresser dans leurs entreprises en nouant des partenariats gagnant-gagnant qui seront bénéfiques pour le développement socioéconomique du Togo et de l'Afrique. Désormais, ambassadeurs du Togo pour quelques semaines au pays de l'Oncle Sam, ces jeunes auront à vendre l'image du Togo, afin de, comme leur a conseillé Mme Tomégah-Dogbé, ramener de très belles initiatives et devenir des modèles pour la jeunesse togolaise. Une exhortation acceptée par les participants qui se sont engagés à répondre aux attentes du gouvernement et de la nation en profitant au maximum de leur séjour.

Présentation



Barack Obama

Le YALI est une initiative du président Obama qui date de 2010. L'objectif du programme est de soutenir les jeunes leaders africains dans leurs efforts pour stimuler la croissance et la prospérité, renforcer la gouvernance démocratique et améliorer la paix et la sécurité sur le continent africain. Au départ, elle a consisté en une série de forums de haut niveau, dont le Forum du président Obama avec les jeunes leaders africains d'août 2010, le Forum des jeunes africaines pionnières de juin 2011, et le Sommet sur l'Innovation et le Partenariat pour le mentorat des jeunes leaders africains de

juin 2012, en plus des quelque deux mille (2000) activités pour la jeunesse qui ont eu lieu dans les ambassades américaines implantées à travers le continent africain. Fort du succès de ces événements, le président Obama a élargi YALI pour inclure trois programmes principaux : le Mandela Washington Fellowship, le YALI Network, et les Centres régionaux de Leadership YALI. Dans cette lancée, pour avoir plus d'impact en formant plus de leaders, le programme YALI s'est étendu en Afrique à travers quatre centres basés dans les capitales : Nairobi, Pretoria, Accra et Dakar.

Le YALI, c'est quoi ?

Le YALI a été lancé en 2010 par l'ancien président américain Barack Obama. Il vise à forger un réseau actif de jeunes leaders africains avec l'objectif de soutenir ces jeunes dans leurs efforts pour stimuler la croissance et la prospérité, renforcer la gouvernance démocratique et améliorer la paix et la sécurité dans le continent africain. Les trois secteurs pris en compte par le YALI sont :

Business & Entrepreneurship

Ce programme est conçu pour la catégorie d'entrepreneurs émergents ou d'aspirants entrepreneurs qui souhaitent assumer des rôles de leaders au sein du secteur privé ou créer leurs propres entreprises sur le continent.

Civic Leadership

Ce programme est orienté vers ceux qui sont ou aspirent à être civiquement engagés et à être au service du public par le biais d'organisations non-gouvernementales, d'organisations communautaires, ou par le bénévolat.

Public Management

Ce programme est conçu pour ceux qui travaillent ou aspirent à travailler dans tous les niveaux de gouvernement (y compris les postes élus), les organisations régionales comme l'Union africaine ou la Communauté économique des États de l'Afrique, les organisations internationales telles que les Nations unies ou d'autres organisations d'intérêt public ou groupes de réflexion.

Le Young African Leaders Initiative inclut trois programmes principaux :

Le Mandela Washington Fellowship

Un programme de formation

de six semaines dans des universités américaines est offert à des centaines de jeunes de l'Afrique sub-saharienne.

Cette initiative permet à de jeunes leaders africains d'acquérir les connaissances et les contacts dont ils ont besoin pour faire évoluer leur plan de carrière et participer de manière plus énergique à la consolidation des institutions démocratiques, au développement de la croissance économique et au renforcement de la paix et de la sécurité en Afrique.

Le YALI Network

Le YALI Network propose des moyens virtuels et des espaces de travail dynamiques pour doter les jeunes leaders africains des compétences et contacts dont ils ont besoin pour améliorer la vie de leurs concitoyens et de leur pays.

En avril 2016, ce réseau comprenait déjà plus de 68 000 membres. Par le biais des réseaux sociaux, les États-Unis offrent des cours et de la documentation en ligne et permettent aux adhérents de communiquer avec des leaders internationaux dans leur domaine.

Les Centres régionaux de Leadership YALI

Il existe quatre Centres régionaux de leadership (Ghana, Kenya, Sénégal et Afrique du Sud). Ces centres serviront de pôles régionaux à travers le continent pour encourager l'apprentissage transformationnel et l'amélioration des compétences en leadership.

Les Centres régionaux de leadership YALI sont un projet de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) en partenariat étroit avec la Fondation MasterCard.

Chaque Centre régional de leadership est géré dans le cadre d'un partenariat public / privé.



Linda Thomas-Greenfield

l'avenir du continent.

Dans son discours devant l'Union africaine en Éthiopie [en 2015], le président Obama a déclaré : « L'entreprise la plus urgente pour l'Afrique aujourd'hui et dans les décennies à venir est la création de débouchés pour la génération qui arrive. » Soixante-dix pour cent des Africains ont moins de 25 ans et la population du continent devrait doubler pour atteindre 2 milliards d'habitants d'ici à 2050. Ces réalités démographiques expliquent en partie pourquoi nous devons faire en sorte que la jeunesse africaine soit engagée au sein de la collectivité et investie dans le futur de son pays – il s'agit d'un objectif primordial de YALI...

Héritage de Barack Obama

On me demande souvent quel est le projet le plus important du gouvernement américain en Afrique sous le mandat du président Obama et quel est l'héritage de Barack Obama pour l'Afrique. Les réponses à cette question divergent selon les interlocuteurs, mais je n'ai qu'une réponse : YALI. Ce choix tient à plusieurs raisons. Mais la principale, c'est vous tous et ce que vous apportez à ce programme : vos talents, votre passion et votre potentiel.

On vous l'a déjà dit, mais je vous le répète : vous êtes l'avenir de l'Afrique et vous nous inspirez tous au quotidien par votre enthousiasme, vos ambitions et votre créativité. Vous constituez la raison pour laquelle, en dépit de tant de difficultés, nous poursuivons tous la lutte pour l'amélioration

de l'Afrique.

L'autonomie des jeunes est au cœur des relations entre les États-Unis et l'Afrique. Notre mission consiste à nous associer à l'Afrique afin de promouvoir la démocratie, la paix, la prospérité et les débouchés. Et nous croyons que ces objectifs sont inextricablement liés à tout ce que nous entreprenons.

Nous devons également faire en sorte que les femmes soient pleinement engagées dans la collectivité et contribuent à la croissance de leur pays dans tous les domaines. Je suis ravie de constater que la moitié des Mandela Washington Fellows présents dans cette salle sont des femmes. L'une d'entre vous a dit le premier jour que les femmes devaient s'imposer, qu'elles devaient s'imposer sans réserve. Le moment est venu, a-t-elle annoncé, emparons-nous en. Nous savons que les pays africains ne peuvent réussir s'ils laissent à l'écart la moitié de leur population.

Surtout, je ne saurais trop vous conseiller de nourrir de grands rêves. Ellen Johnson Sirleaf, présidente du Libéria, a déclaré un jour lors d'une cérémonie de remise des diplômes à l'université Harvard : « La taille de vos rêves doit toujours dépasser votre capacité actuelle de les réaliser. Si vos rêves ne vous font pas peur, c'est qu'ils ne sont pas assez grands. » Vous avez tous un potentiel incroyable – ne vous imposez pas de limites ». [Déclaration faite le 31 août 2016]

Retombées du YALI

Témoignage de Linda Thomas-Greenfield, ancienne secrétaire d'État adjointe aux Affaires africaines

À chaque fois que je me rends en Afrique, je rencontre des YALI

Fellows. Ils sont pour moi une source d'inspiration et la raison pour laquelle je crois tant en

Pharmacies de garde de Lomé du 11 au 18 / 6 / 2018

JEANNE d'ARC	Près de Marox	22 22 08 01
St ANTOINE	1048, Av. libération	22 21 29 64
OLIVIERS	Bd. Houphet Boigny	22 27 04 34
ECLAIR	Bè Ahligo, près du Marché	22 22 75 11
DES APÔTRES	Akodessewa	22 27 11 98
ADJOLOLO	58, Rue Franz J.S.	22 21 05 13
Ste MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
St KISITO	Bd. de la Kara	22 21 99 63
SOURCE DE VIE	Face C. P.	22 22 45 71
ISIS	Avenue Jean Paul II	23 36 95 65
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
FRATERNITE	Hedzranawé	22 26 81 55
APOTHEKA	Kegué	22 61 57 57
CITRUS	Attiégou	22 57 32 32
FIDELIA	Bè-Kpota,	22 71 95 95
SARAH	Adakpamé	22 27 09 25
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé e	22 51 75 75
HOSANNA	Adidogomé.	22 51 50 49
JAHNAP	Djidjolé-Gakli,	22 51 22 86
SOLIDARITE	Total Totsi	22 50 37 07
ENOULI	Station d'Agbalepedogan	22 25 90 68
ORCHIDEE	LLEO 2000	22 47 42 87
APOLLON	Avédji	22 31 01 07
LA GRÂCE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
TAKOE	CAP ESSO de Zongo	22 34 03 42
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
SATIS	Agoè-logopé	22 50 30 55
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito,	22 42 34 64
BAGUIDA	Baguida	22 35 47 77
La FLAMME D'AMOUR	Agodeke	22 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL « O » PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurfrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
 Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Réflexion

Une dame dit à son mari qu'elle va au village pour voir sa mère malade. Elle part le vendredi et revient le dimanche avec beaucoup de fruits et des provisions soit disant que c'est de la part de sa maman pour son mari et les enfants. Gentiment, le monsieur demanda les nouvelles sur l'état de santé de sa belle mère. Selon la femme, elle a dû emmener sa mère au centre de santé du village et elle alla mieux. Elle ajouta que sa maman a insisté qu'elle revienne dans quelques jours passer au moins une semaine avec elle. : "Je suis très inquieté pour maman," elle se fonda en larme. "Elle ira mieux" répondit le Monsieur d'un ton amoureux. Après le Monsieur demanda à sa femme poliment de faire rentrer les choses à la cuisine. A son grand étonnement madame vit sa mère entrain de faire la cuisine, et apparemment la belle mère était là depuis vendredi. Imaginez un peu ! La dame étonnée, choquée et confuse resta muette à la porte. Alors que faire ? Faut-il rentrer dans la cuisine ou aller rejoindre Monsieur dans la chambre ? Comment pouvez vous résoudre ce problème ? Votre humble opinion serait la bienvenue.

Blague

Toto a eu crevaison aujourd'hui et il est allé chez un vulgarisateur. Le Patron était assis et l'apprenti a desserré et a enlevé la chambre à air et le patron lui demande en Yorouba : " IFO MINLO NI ? " (C'EST COMBIEN DE TROU ?) et l'apprenti répond , " AKAN NI " (C'EST 1 SEUL), et il continue " CHÉ KI'N FI MINTA KOUN NI ? (QUE J'AUGMENTE 3 TROUS OU BIEN ?)"

Imaginez la suite si vous êtes Toto, comprenant bien Yorouba.

Blague

Toto a pris un taxi, sachant bien qu'il n'a pas d'argent pour payer. Arrivée à sa destination, il est sorti de la voiture et a pris la fuite. Par malheur, il y avait également un policier dans le taxi. Le policier descendit et le poursuivit. Dans les zig-zig de Toto, le policier sort son pistolet; de peur Toto s'arrête les mains en l'air... il pointe son arme sur lui et lui dit : tu crois que moi aussi j'ai l'argent du taxi... continue de courir... je te suis!

Photo du jour



Donnez une légende à cette photo

Dédicace d'album

2Saint « Entre deux Mondes »

L'artiste togolais 2Saint a dédié, le 16 juin dernier son premier album baptisé « Entre deux mondes ». Cet album est le fruit d'un dur labeur de l'artiste pendant près de dix ans. « Entre deux Mondes » a été officiellement lancé en présence des acteurs culturels, des artistes et des journalistes.

De son vrai nom Komi Dzifa Fiawumo, 2Saint a son premier pas vers son destin d'artiste en 2007. L'album « Entre deux Mondes » est constitué de quinze morceaux. Sur cet album, Dzifa véhicule essentiellement un message d'amour, de paix, de patience.

Quant à l'intitulé de l'album, « Entre deux Mondes » n'est pas insignifiant. Le concept « Entre deux Mondes » de 2Saint naît de la fusion de deux univers que tout semble opposer.

En effet, l'enfance de l'artiste a été marquée par la musique gospel et les rythmiques du terroir Ewé. Du fait qu'il a grandi dans la région des plateaux et aussi dans une famille chrétienne.

A son arrivée à Lomé, au cours de son adolescence, 2Saint est plutôt marqué par l'ambiance urbaine. Il découvre donc une culture plus festive et plus légère.

Quand bien même que la musique qui a bercé l'enfance de l'artiste est différente de celle de son



2Saint au milieu

adolescence, il a su concilier les deux pour en faire un

monde unique à lui.

Une immense joie a animé

le cœur du chanteur lors du lancement de son album.

« Ça n'a pas été facile, mais je suis très content. Et je remercie Dieu », s'est réjoui 2Saint.

En 2007, 2Saint invite son cousin Prince Mo sur son premier single « Baby Girl », réalisé au studio 3ème dimension par Masta Just de Toofan.

Né un 1er novembre, 2Saint a d'abord construit son véritable background musical dans la chorale de l'Eglise protestante. 2Saint a fièrement représenté le Togo sur des scènes avec Magic System, Sexion d'Assaut, Toofan, Bebi Philip, Shado Chris.

Nadia Edodji (Stagiaire)

Littérature

Kei Miller sacré prix littéraire les « Afriques »

Le poète et romancier, Kei Miller est le lauréat de l'édition 2018 du prix littéraire les « Afriques », instauré par l'association Cene littéraire. La Cene littéraire vise à promouvoir la littérature engagée des Afriques continentales et de sa diaspora. Kei a remporté le prix « Afriques » avec son roman « By the rivers of Babylon ».

« By the rivers of Babylon » revisite l'histoire d'un jeune garçon nommé Kaia, dont le maître d'école décide de couper les dreadlocks pour d'obscures raisons, parmi lesquelles le refoulement de sa propre africanité.

Le nommé M. Saint Joseph qui le professeur se prend pour un blanc et ne conçoit pas l'idée que la famille de Kaia puisse avoir un autre rapport à son identité.

Le jury de ce prix est composé des personnalités notamment du romancier et essayiste Théo Ananissoh, la romancière Ken Bugul, la romancier et essayiste Boubacar Boris Diop, l'essayiste et professeur de littératures africaines, africaines-américaines et Caraïbes dans plusieurs universités, Ambroise Kom entre autres.

D'origine jamaïcaine, Kei

Miller est né en Kingston, en Jamaïque, où il a grandi. Il vit actuellement au Royaume-Uni.

La cérémonie solennelle a eu lieu, le 16 juin dernier à Genève, en Suisse. Le prix littéraire les « Afriques » est doté d'un chèque d'une valeur de cinq milles euros et d'une œuvre d'art du peintre sénégalais-suisse Momar Seck.

Nadia Edodji (Stagiaire)



Kei Miller

Lire

« Larévolte des Loméennes 24-25 janvier 1933 » de Silvi d'Almeida-Ekué. Ed Nouvelles Editions Africaines du Togo. 1992 Pp 78

« ...Nombreux sont ceux qui nous ont recommandé d'aller questionner cet homme. C'est avec un réel plaisir que M. d'Almeida nous a accueilli et nous a livré le récit suivant, qui d'après lui, s'il est publié un jour, permettra aux générations montantes de connaître une période palpitante de l'histoire togolaise. Il s'agit effectivement d'un témoignage de première main, avec des révélations absolument inédites de

quelqu'un qui se révèle avoir été un acteur important des événements. En 1932, Robert de Guise avait remplacé A. Bonnacarrère. En pleine période de crise, il institua l'impôt de capitation, qui n'était autre chose que l'impôt personnel pour les femmes, alors qu'à l'époque allemande cela n'existait pas. D'autre part le taux des impôts avait augmenté et il en créa de nouveaux. Les notables s'opposaient à cette fiscalité accablante et avaient engagé des discussions avec le gouvernement pour demander une révision des mesures fiscales. Avant les événements une association parallèle à celle des notables: les duawo,

existait et faisait campagne contre les nouveaux impôts. Dans la première quinzaine de janvier 1933, le président des duawo, Kobina Garthey, m'a invité à rédiger au nom des duawo, une lettre à l'intention du commissaire de la République, dans laquelle j'exprimerai l'opposition de l'Association face aux impôts. On avait demandé au secrétaire Michel Johnson d'écrire une lettre mais la formulation de sa lettre n'avait pas plu aux membres du comité directeur des duawo. Ils m'ont invité, dirent-ils, parce que je parle et j'écris bien le français. J'acceptai à une condition: celle de ne jamais me dénoncer comme étant l'auteur de

la lettre. Les membres du comité directeur des duawo se réunirent dans une maison près de l'école Sanoussi; j'y étais aussi. Là, tous jurèrent sur une bible et une croix de ne jamais révéler à quiconque le nom de l'auteur de la lettre. Ma lettre fut approuvée à l'unanimité. Elle était si bien tournée que de Guise en la lisant y vit la main d'un homme de gauche ou d'un politicien étranger, car il savait que les dirigeants du duawo n'étaient pas de culture française. Je ne me souviens plus exactement des termes utilisés dans cette lettre écrite il y a 43 ans. En gros, j'avais écrit ceci: les notables, en tant que représentants

de la population de Lomé, s'opposent à l'impôt personnel et aux autres taxes. Le comité des duawo vient pour renforcer l'opposition des notables. Les Allemands n'ont jamais assujetti les femmes à l'impôt de capitation. En tant que dirigeants du duawo, ils se permettent de traduire la désapprobation de la population. Au Dahomey l'impôt ne rentre pas plus facilement alors que son taux n'est pas aussi élevé qu'au Togo. De Guise se fâcha en recevant cette lettre et demanda qu'on convoqua les nommés Kobina Garthey et Michel Johnson, le secrétaire des duawo... »

Taekwondo

6 athlètes togolais à la Coupe Alfaga

Six athlètes représenteront le Togo à la deuxième édition de la coupe Alfaga qui se déroulera du 19 au juin prochain au palais du 29 juillet au stade général Seini Kountché de Niamey au Niger.

Avant de s'envoler pour Niamey, les athlètes togolais inscrits pour cette compétition ont consacré plusieurs semaines à s'entraîner et pour les derniers réglages. Nos ambassadeurs seront Madina Moussa Sako du club furious fighter qui évoluera dans la catégorie cadette fille (- 51kg), Koffi Ezian du club Hero dans la catégorie junior (-58kg), Soumana

Adoulaye (- 58kg), Boubacar Abdoul Razak (-54 kg), Harouna Yaou (-80 kg) du club Thoni et Sossou-Gah Tatiane du club Tiger Show de Kpogan qui évolueront dans la catégorie sénior.

« Avec le training Camp, nous aurons à capitaliser des ressources en coaching, ce qui d'ailleurs fait partie de la vision de l'actuelle président de la fédération. Il permettra également à

Koffi Ezian de se jauger aux autres et d'avoir une idée sur sa forme réelle avant les Jeux Africains de la jeunesse dont il sera le représentant togolais», à confié Elom Vossah, secrétaire général de la Fédération togolaise de Taekwondo (FTTKD).

En dehors de l'Open International Alfaga, les athlètes du Togo participeront également au Taining Camp qui va suivre



Des athlètes de taekwondo en compétition

la compétition du 19 juin. Les athlètes ne seront pas les seuls togolais à cette compétition. Le Togo sera

également représenté par six coaches togolais et trois arbitres internationaux.

Justin Amaah

Fifa

Plus de 3 milliards octroyés à la Ftf

La Fédération Internationale du Football association (Fifa) a annoncé lors de son 68ème congrès tenu à Moscou ce 13 juin dernier, l'octroi d'une aide de 6 millions de dollars (soit 3, 329 milliards de CFA) à chaque association membre.



En tant qu'association membre de la Fifa, la Fédération togolaise de football va également entrer en possession de

ce fonds. Cette bagatelle somme apparait comme une bouée de sauvetage qui permettra de financer le football togolais qui «

suffoque » depuis ces dernières années.

Cette action s'inscrit dans le programme «Foward» de la Fifa qui a pour

objectif la promotion et le développement du Football. Au Togo, les observateurs craignent déjà pour les détournements de ces fonds. A l'annonce de l'information, selon les confrères du site www.africatopsports.com, beaucoup d'internautes se sont rués sur les réseaux sociaux, devenus désormais une tribune d'expression pour tout citoyen, pour commenter cette action. Ces togolais font référence aux incidents passés pour confirmer leurs craintes. Allusion aux 600 millions CFA qui se seraient volatilisés dans l'organisation de la participation du Togo à la CAN 2017 au Gabon.

En effet, dix mois après la participation du Togo à cette compétition africaine, des comptes ont été faits sur les fonds mobilisés pour l'occasion, au cours d'une conférence de presse en date du 28 septembre 2017. L'audit confié au cabinet ICC a révélé un manque de 600 millions dans les comptes, jusqu'alors difficile à justifier. L'histoire va-t-elle se répéter? La communauté sportive retient son souffle pour l'instant.

Rappelons que cette dotation de la Fifa, était précédemment de 5 millions de dollar. Elle a été rehaussée de 1 million de dollar cette année.

TM

Mondial de football en 2026

Qui a voté pour qui ?

Pour la cinquième fois, le Maroc doit renvoyer au panier ses rêves d'accueillir la planète football. Mercredi 13 juin, à Moscou, le 68ème congrès de la Fifa a préféré l'alliance Etats-Unis, Canada et Mexique pour l'organisation de la Coupe du Monde de football en 2026. Le projet marocain a recueilli 65 voix, soit 33% des suffrages exprimés. En face, le bloc américain en a rassemblé 134 (65%).

Les délégués des fédérations nationales, appelés pour la première fois de l'histoire à choisir un pays-hôte du Mondial, ont écouté les Marocains vanter les forces de leur projet. Mais la passion du Maroc pour le football, sa situation géographique dans le même fuseau horaire qu'une partie de l'Europe, et son Mondial à taille humaine, n'ont pas pesé lourd face aux arguments américains. United 2026 a promis la Coupe du Monde la plus profitable de l'histoire, avec une projection de recettes

de 11 milliards de dollars pour la Fifa.

A Moscou, mercredi 13 juin, le vote de la Fifa n'était pas seulement le plus universel depuis la création du Mondial. Il a aussi été le plus transparent. L'organisation internationale avait annoncé sa décision de publier le détail des suffrages. Elle a tenu parole. Le résultat se révèle parfois très surprenant.

Première découverte: le Maroc est loin d'avoir fait le plein parmi les voix africaines. Le royaume savait qu'il lui en manquerait quatre, l'Afrique du Sud,



Giani Infantino (D) remettant une distinction

la Namibie, le Liberia et le Zimbabwe ayant annoncé leur intention de se ranger derrière le projet américain. Mais sept autres fédérations africaines lui ont tourné le dos au moment du vote: le Cap Vert, le Bénin, la Sierra Leone, le Botswana, la Guinée, le Lesotho et le Mozambique. Au terme du scrutin, le président de la fédération guinéenne a invoqué une « erreur

technique », affirmant ne pas avoir donné sa voix au dossier américain.

En Europe, le Maroc a pu compter jusqu'au bout sur les soutiens annoncés de la France, des Pays-Bas, de la Serbie, de l'Italie, de la Belgique et du Luxembourg. Mais la Russie, annoncée dans le camp marocain, a changé son fusil d'épaule et voté pour United 2026. Etrange.

La France a donné sa voix au Maroc, comme prévu. Mais la Nouvelle-Calédonie et Tahiti, deux territoires français dotés d'une fédération de football reconnue par la Fifa, n'ont pas suivi la consigne de vote et ont plutôt choisi le projet américain. La Corée du Nord a voté pour le Maroc. La Chine en a fait de même, tout comme Taïwan.

Le Brésil a fait parler de lui, au centre de congrès de Moscou, en votant pour le Maroc. Le géant sud-américain avait pourtant été recensé, comme tous ses voisins du continent sud-américain, comme un soutien sans faille du dossier United 2026.

Le Qatar s'est rangé dans le camp du Maroc, à la différence de l'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis. Trois pays se sont abstenus: Cuba, la Slovénie et l'Espagne.

Avec fracsjeux.com

16 juin / Journée de l'enfant africain

Le travail des enfants toujours un défi de taille pour les gouvernants

La journée de l'enfant africain célébrée tous les 16 juin a été cette année l'occasion pour les organisations en lutte pour la promotion du droit de l'enfant d'attirer encore une fois l'attention sur le travail des enfants.

Malgré toutes les actions entreprises, sans oublier les nombreuses sensibilisations faites pour promouvoir les droits des enfants, notamment en matière de travail, on observe que la situation n'évolue pas vraiment sur le terrain. Au Togo, le travail des enfants perdure et se ressent surtout au niveau des marchés avec le phénomène des enfants portefaix.

C'est ainsi qu'une séance de sensibilisation, d'information et de discussion entre les organisations de la société civile, les parlementaires sans frontière (PSF) et les enfants portefaix du nouveau marché d'Adidogomé (Lomé), s'est déroulée le 15 juin 2018. Les responsables comptent prendre des mesures pour améliorer la situation de ces enfants. Il faut préciser que selon le code de

l'enfant, entre 0 et 15 ans, l'enfant doit aller à l'école ou faire un apprentissage. La Journée de l'enfant africain est l'occasion de se remémorer ce 16 juin 1976 à Soweto où des milliers d'élèves sud-africains noirs ont manifesté pour protester contre la qualité inférieure de leur éducation et pour exiger que l'on respecte leur droit à un enseignement dispensé dans leur propre langue. Des centaines de



Un enfant travaillant dans une plantation de cacao

jeunes garçons et filles ont été blessés par balles et au cours des deux semaines de protestation suivantes,

une centaine de personnes ont été tuées et plus de 1000 blessées.

Edem Dadzie

Assemblée nationale

Un siège « majestueux » qui fait l'unanimité

Comme annoncé il y a quelques jours, le nouveau siège de l'Assemblée nationale togolaise a été inauguré le vendredi après-midi par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé en compagnie de l'ambassadeur de Chine au Togo, M. Liu Yuxi.



Coupure symbolique du ruban par le Pdt de la République et l'ambassadeur de la Chine

« Un nouveau jour s'est levé sur l'Assemblée nationale. Un jour de renaissance, et de réaffirmation de son image de vitrine de la démocratie, 57 ans après l'élection des députés de la première législature le 09 avril 1961 ». Cet extrait

du discours du président de l'Assemblée nationale, Drama Dramani, montre à quel point la construction d'un siège pour la représentation nationale était attendue tant par la population que par les concernés, et ceci depuis

des décennies.

Le nouveau siège de l'Assemblée nationale est le fruit de la coopération gagnant-gagnant entre les peuples frères du Togo et de la Chine, mais aussi de la détermination du chef de l'Etat Faure Gnassingbé

à donner un nouveau visage à cette institution. Le nouveau siège dont les travaux de construction ont débuté en 2016, est bâti sur un site dont la surface totale est 89610 m², la surface commerciale d'environ 10481,2 m² et la surface bâtie 4869 m², situé à Atchante Lomé II. Il a coûté au total 15 .824 .018 .005 FCFA dont 10 .600 .000 .000 FCFA sur don du gouvernement chinois et 5 .224 .018 .005 FCFA sur financement de l'Etat togolais. Le bâtiment est composé de sept blocs abritant la salle plénière d'une capacité de 226 places, de plus de 175 bureaux, de deux grandes salles de réunion, d'une infirmerie et d'une cantine. Face à l'immensité de l'ouvrage, des élus tant de la majorité que de l'opposition, sont unanimes sur leur satisfaction.

« C'est un bel ouvrage,

magnifique qui va améliorer les conditions de travail », affirme l'honorable Yawa Tsegan, de l'Union pour la République (Unir). Quand à l'honorable Jean Kissi du Comité d'action pour le renouveau (Car), président du groupe parlementaire Arc-en-ciel, c'est un grand ouf qui vient d'être poussé par les députés.

« Nous, nous réjouissons finalement que la représentation nationale puisse accueillir un bâtiment à sa mesure. C'est un édifice qui va marquer le siècle. Aujourd'hui, c'est la plus grande bâtisse publique du pays, et c'est frappant », a-t-il déclaré. Et à l'honorable Isabelle Améganvi, présidente du groupe parlementaire de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), de renchérir, « nous espérons que le caractère majestueux du bâtiment, s'alignera sur le caractère aussi majestueux et digne des travaux qui en sortiront ».

Edem Dadzie

ACHETEZ & LISEZ désormais



 sur  ou sur le portail 

www.monkiosk.com www.alome.com

Sécurité et liberté avec nos cartes



La Banque Autrement
www.corisbank.tg

